

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

CREATION D'UNE NOUVELLE LIGNE DE TRANSPORT
SUR LA COMMUNE DE GALERIA, LIGNE A INTEGRER
DANS LE PLAN DES TRANSPORTS SCOLAIRES
DU CISMONTE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de proposer à l'Assemblée de Corse la création d'une nouvelle ligne de transport scolaire sur la commune de Galeria, ligne à intégrer dans le Plan des transports scolaires du Cismonte issu du transfert de compétence du Département du Cismonte à compter du 1^{er} septembre 2017.

I – CONTEXTE

La commune de GALERIA, la communauté éducative et la population ont souligné la nécessité de la création d'une ligne de transport scolaire qui desservirait l'école primaire de Galeria à partir de la vallée du Marsulinu, lieu-dit Bunella pour une distance de 12 kms aller et un effectif potentiel de 10 élèves (dont les noms et lieux de prise en charge ont été communiqué).

L'école primaire de la commune est déjà desservie du côté de Manso par la ligne n°PM569 assurée par la société CORSICAR.

La nouvelle ligne respecterait donc les contraintes issues du nouveau Règlement Territorial des Transports Scolaires à savoir que « L'effectif minimal pour la mise en place d'un nouveau circuit de transport scolaire est de 5 enfants minimum sur la totalité du circuit pour un parcours simple d'au moins 3 kms du point de départ du circuit jusqu'à l'établissement scolaire desservi. L'effectif minimal au point de départ sera de 2 élèves. »

II – PROPOSITION DE CREATION

Considérant que d'après les éléments indiqués par le maire de la commune de Galeria et confirmées par les services, les critères sont remplis au niveau de l'effectif potentiel et du kilométrage, il est donc proposé la création d'une nouvelle ligne de transport scolaire dédié au seul transport d'élèves de primaire, ce qui nécessite de la part de la commune la mise en place d'un accompagnateur pour respecter la réglementation.

Le nouveau circuit serait donc le suivant :

Bunella - Vaitella – Leva - L'Oimu - école de Mansu - Galeria.

Le coût de la mise en place de cette ligne sur 135 jours annuels est estimé à 33 750 € TTC pour une année scolaire. Sa mise en service sera soumise à la passation d'un marché par voie d'appel d'offres.

Les crédits sur la fonction N1162C sont disponibles pour la mise en œuvre de ce transport sur l'exercice comptable 2018.

CONCLUSIONS

Je vous propose :

- **De valider la création de cette nouvelle ligne scolaire pour desservir l'école primaire de Galeria à partir de la vallée du Marsulinu, lieu-dit Bunella et de l'intégrer au plan des transports scolaires sous le numéro PM554;**
-
- **D'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à engager toutes les dépenses de fonctionnement et exécuter toutes démarches et conventions nécessaires pour sa mise en œuvre.**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.